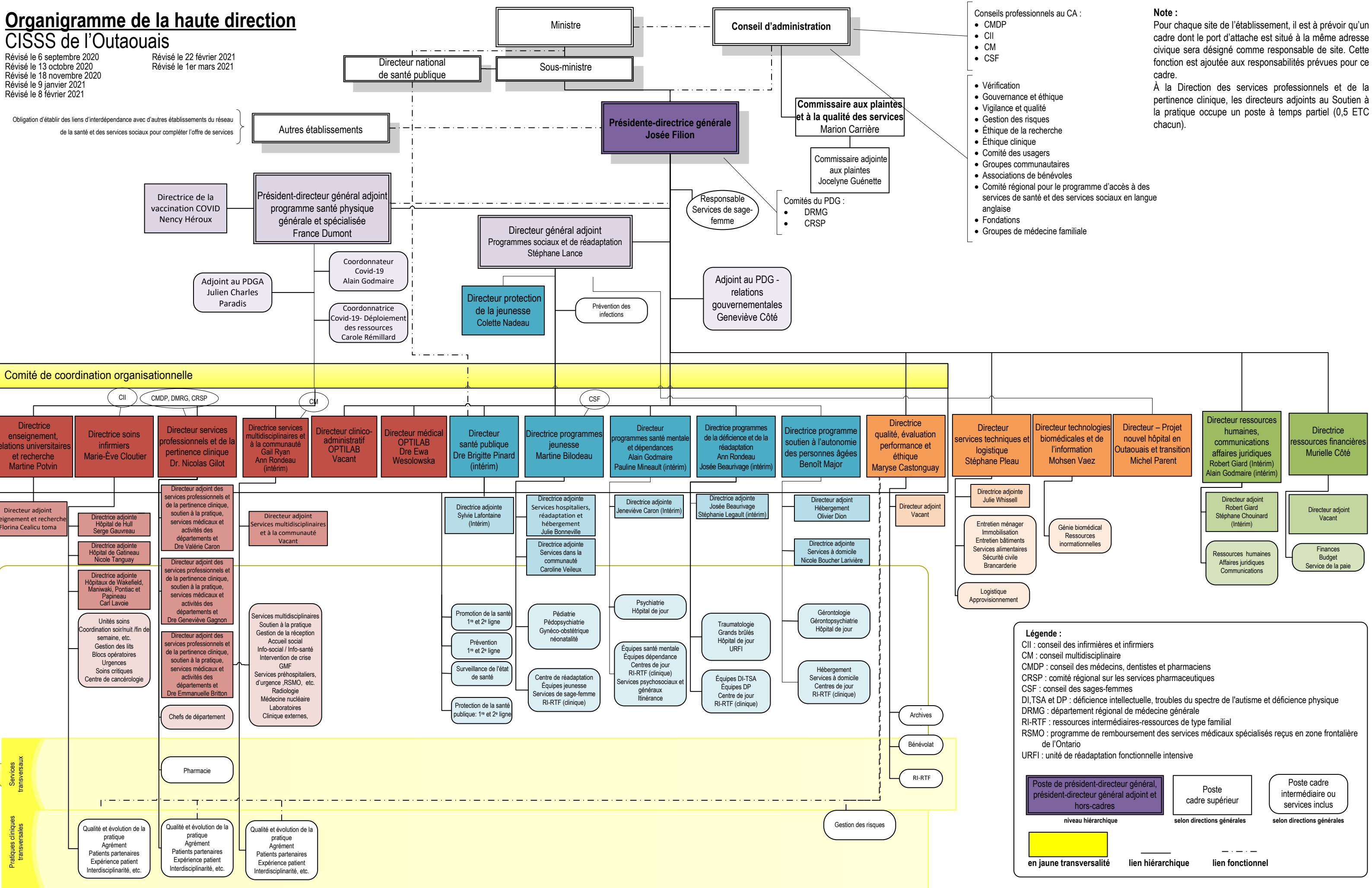


Organigramme de la haute direction CISSS de l'Outaouais

Révisé le 6 septembre 2020
Révisé le 13 octobre 2020
Révisé le 18 novembre 2020
Révisé le 9 janvier 2021
Révisé le 8 février 2021

Révisé le 22 février 2021
Révisé le 1er mars 2021

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services



Note :
Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre dont le port d'attache est situé à la même adresse civique sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.
À la Direction des services professionnels et de la pertinence clinique, les directeurs adjoints au Soutien à la pratique clinique occupe un poste à temps partiel (0,5 ETC chacun).